



Lyon, 6 février 2026

## MARSEILLE – FOS – LYON

### **Le port de Marseille Fos, CNR (Compagnie Nationale du Rhône) et Voies Navigables de France (VNF) lancent un nouveau dispositif d'aide pour soutenir et développer le transport fluvial de conteneurs entre Fos et Lyon**

**Les trois partenaires unissent leurs efforts pour rendre le transport fluvial plus fiable et plus attractif sur l'axe Rhône. Cet axe est essentiel pour la compétitivité logistique de la France et de l'Europe, et s'inscrit dans la stratégie de structuration de l'axe Méditerranée-Rhône-Saône (MeRS), voulu par le Président de la République, visant à rapprocher le port de Marseille Fos de son hinterland et notamment du Port de Lyon.**

Avec une part modale fluviale qui atteint désormais 6 % pour les conteneurs au port de Marseille Fos, cette aide vise à renforcer la dynamique en cours.

#### **Une aide financière pour soutenir la régularité**

Le dispositif a pour objectif d'aider les opérateurs fluviaux à maintenir leurs services même en cas d'aléas. La régularité des liaisons est un élément clé pour attirer davantage de volumes vers le fluvial. Chaque année, 67 000 EVP (équivalents 20 pieds) transitent déjà sur le Rhône grâce à trois opérateurs.

#### **Une aide transparente et ouverte à tous les opérateurs**

Le dispositif, d'une durée de six mois, renouvelable une fois, repose sur :

- une aide forfaitaire par service, calculée selon la capacité de la barge ;
- un suivi mensuel fondé sur le respect des plans de transport communiqués par les opérateurs.

Le financement est assuré par :

- Port de Marseille Fos : 100 k€
- CNR (Compagnie Nationale du Rhône) : 100 k€
- Voies navigables de France : 50 k€

#### **Un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) ouvert jusqu'au 5 mars à 16h**

Les opérateurs fluviaux peuvent candidater via l'AMI disponible sur les sites des trois partenaires : [en cliquant ici](#).

Sous réserve d'éligibilité, une convention commune encadrera la participation. L'aide sera versée après les six mois d'expérimentation, en fonction des services réellement assurés.

## **Un levier pour la transition logistique**

Ce dispositif s'inscrit dans la stratégie de l'axe MeRS, qui vise à tripler les volumes fluviaux d'ici 2040. Il s'ajoute à des mesures très concrètes prise à l'échelle de l'axe Méditerranée-Rhône-Saône, sous l'impulsion de l'État, comme le renouvellement des sous-concessions portuaires du Rhône, l'AMI en cours pour le renouvellement du pilotage des ports de Saône (hors Villefranche), la mise en place d'un catalogue foncier, le déploiement d'un outil numérique commun de suivi des flux de conteneurs (cargo community system – CI5) ou encore la cartographie interactive pour les trafics de vrac.

Le soutien financier de l'État s'est récemment traduit par la signature de l'avenant mobilité du CPIER avec une enveloppe de 176 millions d'euros pour les projets de développement du transport fluvial et multimodal, dont 100 millions d'euros de l'État.

### **À PROPOS DE CNR (COMPAGNIE NATIONALE DU RHÔNE)**

Aménageur du fleuve Rhône, acteur majeur du développement du transport fluvial et producteur d'électricité issue de l'eau, du vent et du soleil, CNR s'engage pour la transition écologique des territoires en s'appuyant sur une expertise industrielle renouvelée depuis plus de 90 ans.

#### **Contact presse : Romain Jacquet**

06 74 79 10 00

[cnr-presse@ekno.fr](mailto:cnr-presse@ekno.fr)

### **À PROPOS DU PORT DE MARSEILLE FOS**

Acteur majeur du commerce international, le port de Marseille Fos accueille chaque année près de 10 000 navires et 4 millions de passagers, traite 74 millions de tonnes de marchandises et aménage 10 400 hectares dans une démarche d'excellence environnementale. Situé stratégiquement sur les rives de la Méditerranée et au delta du Rhône, il est le seul port de cette région connecté à un fleuve de grand gabarit et la porte d'entrée naturelle de l'Europe. Il dessert 500 ports mondiaux dans près de 160 pays. Le port de Marseille Fos dispose d'espaces et d'infrastructures pour accueillir des activités maritimes, logistiques et industrielles. Il est capable de traiter un panel d'activités important allant de l'import à l'export de marchandises de tout type (vracs liquides, conteneurs, minéraux, produits alimentaires, etc.). Il se distingue également par ses 3 millions de m<sup>2</sup> de plateformes logistiques accueillant des acteurs internationaux. Les activités industrielles telles que le raffinage, la sidérurgie, ou encore l'industrie chimique et la réparation navale avec notamment la "forme 10", troisième plus grande du monde, illustrent la diversité de son écosystème portuaire. Engagé dans une démarche d'excellence environnementale, le port de Marseille Fos mise sur une croissance économique durable et responsable. Il réduit l'impact des activités maritimes sur la qualité de l'air grâce à des initiatives telles que la connexion électrique des navires à quai et l'avitaillement au GNL. Plus d'informations sur : [www.marseille-port.fr](http://www.marseille-port.fr).

#### **Contact presse : Florence Peltier**

+33 6 15 70 37 39

[florence.peltier@marseille-port.fr](mailto:florence.peltier@marseille-port.fr)

[www.marseille-port.fr](http://www.marseille-port.fr)

### **À PROPOS DE VNF**

Voies navigables de France (VNF) gère, exploite et développe 6 700 km de voies fluviales en France. Avec 4 000 collaborateurs, l'établissement public transforme ce réseau en un moteur de développement économique, écologique et social, en offrant des solutions durables et en collaborant avec les acteurs locaux, nationaux et européens.

#### **Contact presse : Antoine Quidu**

06 88 21 35 48

[com.rhonesaone@vnf.fr](mailto:com.rhonesaone@vnf.fr)